

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)



**Rapport annuel sur le prix et la qualité du
Présenté conformément à l'article L.2224-5
du Code Général des Collectivités
Territoriales
ANNEE 2019**

Sommaire

I. Caractéristiques techniques du Service Public d'Assainissement Non Collectif

- 1) Organisation administrative du service
- 2) Estimation du nombre d'installations ANC

II. Activité du service en 2019

- 1) Evolution du nombre de contrôle du neuf
- 2) Evolution du nombre de contrôle de bon fonctionnement

III. Missions facultatives – service de vidange

IV. Les redevances

V. Le rapport sur le prix et la Qualité des Services (RPQS) – les indicateurs

VI. Bilan financier

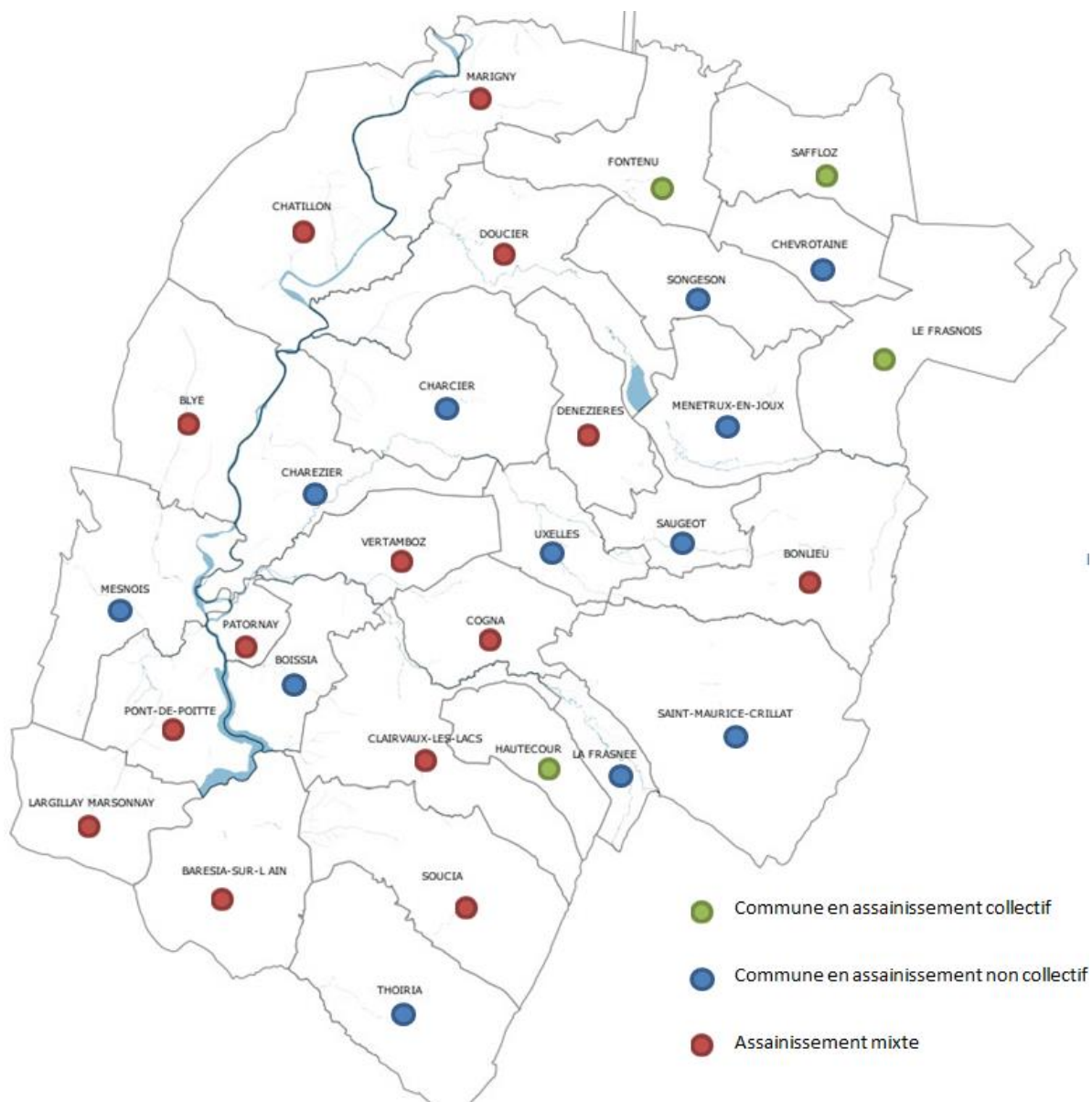
VII. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

I. Caractéristiques techniques du Service Public d'Assainissement Non Collectif

1) Organisation administrative du service

Date de Création du SPANC	janvier 2007
Echelle territoriale du service	Intercommunale – Communauté de Communes
Mode de gestion du SPANC	Régie avec prestation de service
Nombres de communes	30 communes
Président	Jean-Claude MAILLARD
Nom du technicien SPANC	Céline SOUSSIA

Compétences du Spanc	
Missions obligatoires	Contrôle de conception et d'exécution
	Contrôle de bon fonctionnement des installations existantes
Mission facultative	Compétence entretien (service de vidange)
	Compétence animation des opérations de réhabilitation



2) Estimation du nombre d'installations ANC

COMMUNE	Nombre d'installations
BAREZIA-SUR-L'AIN	84
BLYE	2
BOISSIA	55
BONLIEU	70
CHARCIER	75
CHAREZIER	81
CHATILLON	28
CHEVROTAINE	17

CLAIRVAUX-LES-LACS	5
COGNA	2
DENEZIERES	3
DOUCIER	50
FONTENU	0
LA FRASNEE	30
LE FRASNOIS	1
HAUTECOUR	0
LARGILLAY- MARSONNAY	27
MARIGNY	21
MENETRUX-EN-JOUX	48
MESNOIS	85
PATORNAY	4
PONT-DE-POITTE	13
SAFFLOZ	0
SAINT-MAURICE- CRILLAT	200
SAUGEOT	47
SONGESON	48
SOUCIA	27
THOIRIA	102
UXELLES	32
VERTAMBOZ	8
Total	1165

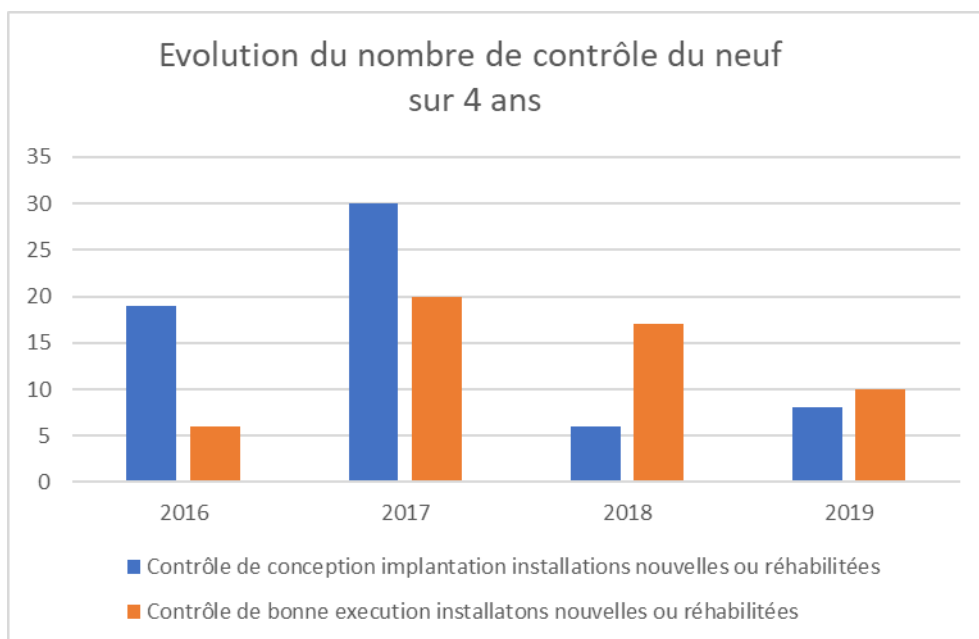
II. Activité du service en 2019

Communauté de Communes du Pays des lacs	
Nombre total de contrôles exercés pour l'année	143
Nombre de contrôles de bon fonctionnement réalisés	125
Nombre de contrôles de conception et d'exécution réalisés	18

1) Evolution du nombre de contrôle du neuf

COMMUNE	Nombre d'installations ANC 2019	Contrôle de conception de 2019	Contrôle de réalisation de 2019
BAREZIA-SUR-L'AIN	84	1	1
BLYE	2	1	
BOISSIA	55		1
BONLIEU	70		1
CHARCIER	75		2
CHAREZIER	81	2	2
CHATILLON	28		
CHEVROTAINE	17		
CLAIRVAUX-LES-LACS	5		
COGNA	2		
DENEZIERES	3		
DOUCIER	50		
FONTENU	0		
LA FRASNEE	30		
LE FRASNOIS	1		
HAUTECOUR	0		
LARGILLAY-MARSONNAY	27		
MARIGNY	21		1
MENETRUX-EN-JOUX	48		
MESNOIS	85		1
PATORNAY	4		
PONT-DE-POITTE	13		
SAFFLOZ	0		
SAINT-MAURICE-CRILLAT	200		
SAUGEOT	47	1	
SONGESON	48	1	
SOUCIA	27		
THOIRIA	102	1	1
UXELLES	32		
VERTAMBOZ	8	1	
TOTAL	1165	8	10

Evolution du nombre de contrôle du neuf en 4 ans		
	Contrôle de conception implantation installations nouvelles ou réhabilitées	Contrôle de bonne execution installatons nouvelles ou réhabilitées
2016	19	6
2017	30	20
2018	6	17
2019	8	10

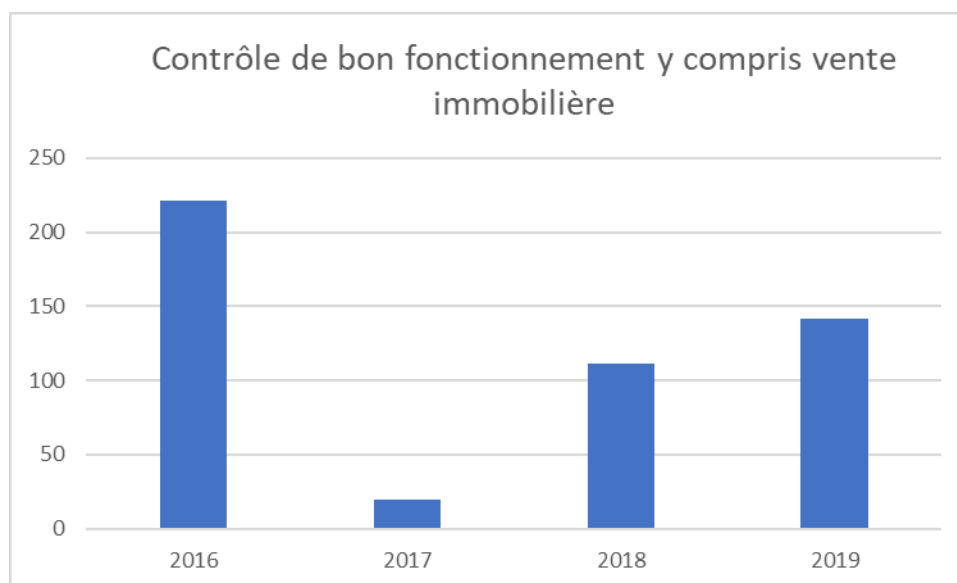


Remarque : On constate une baisse des contrôles relatifs aux installations neuves ou réhabilitées probablement dû à l'arrêt des subventions de l'agence de l'eau dans le cadre des opérations de réhabilitation.

2) Evolution du nombre de contrôle de bon fonctionnement

COMMUNE	Nombre d'installations ANC 2019	Contrôle de conception de 2019
BAREZIA-SUR-L'AIN	84	1
BLYE	2	1
BOISSIA	55	
BONLIEU	70	
CHARCIER	75	
CHAREZIER	81	2
CHATILLON	28	
CHEVROTAINE	17	
CLAIRVAUX-LES-LACS	5	
COGNA	2	
DENEZIERES	3	
DOUCIER	50	
FONTENU	0	
LA FRASNEE	30	
LE FRASNOIS	1	
HAUTECOUR	0	
LARGILLAY-MARSONNAY	27	
MARIGNY	21	
MENETRUX-EN-JOUX	48	
MESNOIS	85	
PATORNAY	4	
PONT-DE-POITTE	13	
SAFFLOZ	0	
SAINT-MAURICE-CRILLAT	200	
SAUGEOT	47	1
SONGESON	48	1
SOUCIA	27	
THOIRIA	102	1
UXELLES	32	
VERTAMBOZ	8	1
TOTAL	1165	8

	Contrôle de bon fonctionnement y compris vente immobilière
2016	221
2017	20
2018	111
2019	142



Remarque : Depuis 2016, la Communauté de Communes a opté pour de la prestation de service concernant la réalisation des contrôles de bon fonctionnement. La société PB Assainissement réalise donc ces prestations. Afin de respecter la périodicité de passage de 6 ans, le nombre de contrôle est fluctuant en fonction des années.

III. Missions facultatives – service de vidange

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du nombre de vidanges depuis l'année 2016 :

Année	Nombre d'installations vidangées	Volume de matières de vidange extraites (m³/an)	Volume moyen vidangé (m³/installation)
2016	89	153	2.2
2017	30	69	2.3
2018	69	131	1.9
2019	68	142	2.08

COMMUNE	Nombre d'installations vidangées en 2019	M3_total_ANC vidangés
BAREZIA-SUR-L'AIN	6	17
BLYE		
BOISSIA	6	13,5
BONLIEU	6	18,5
CHARCIER	5	12,75
CHAREZIER	6	13
CHATILLON	1	1
CHEVROTAINE	1	3
CLAIRVAUX-LES-LACS		
COGNA		
DENEZIERES		
DOUCIER	3	6,3
FONTENU		
LA FRASNEE	2	5
LE FRASNOIS		
HAUTECOUR		
LARGILLAY-MARSONNAY		
MARIGNY		
MENETRUX-EN-JOUX	1	1

MESNOIS	5	12
PATORNAY		
PONT-DE-POITTE	3	5,75
SAFFLOZ		
SAINT-MAURICE-CRILLAT	12	15,5
SAUGEOT	1	1
SONGESON	2	2
SOUCIA	2	5
THOIRIA	5	8,6
UXELLES	1	1
VERTAMBOZ		
TOTAL	68	141,9

IV. Les redevances

Date de délibération		28/03/2013
	Type de redevance	tarifs en € HT
Conception	forfaitaire	167
Exécution	forfaitaire	83
Diagnostic initial	forfaitaire	95
Contrôle de bon fonctionnement	annualisation	30€ par an
Diagnostic immobilier	Néant	250
Entretien	Néant	Néant

V. Le rapport sur le prix et la Qualité des Services (RPQS) – les indicateurs

Indicateur D 301.0 : Evaluation du nombre d'habitants desservis par le SPANC : 1464

Indicateur D 302.0 : indice de mise en œuvre :

Conformément à l'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement, l'indice de mise en œuvre a subi des modifications au niveau des deux derniers champs en gras ci-dessous. La valeur des points reste inchangée.

A- Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du SPANC			
	<i>Points de références</i>		Points obtenus 2014
Délimitation des zones d'assainissement non collectif par délibération	20	0	0
Application d'un règlement de service public d'assainissement non collectif approuvé par délibération	20	0	20
Pour les installations neuves ou à réhabiliter, la délivrance de rapports de vérification de l'exécution évaluant la conformité de l'installation au regard des prescriptions réglementaires	30	0	30
Pour les autres installations, la délivrance de rapports de visite établis dans le cadre de la mission de contrôle du fonctionnement et de l'entretien	30	0	30
Total			80

La partie B du tableau n'est prise en compte que si le total obtenu pour la partie A est 100.

B- Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif	
	Nombres de points possibles
Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	10/10
Existence d'un service capable à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations	0/20
Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidanges	0/10
Total	10/40

Remarque : Dans le but d'obtenir la note maximale de 100 points au tableau A, il est conseillé d'orienter les communes sur la réalisation des zonages afin de répondre aux obligations de l'article L2224-10 du CGCT. La mise en place d'une zone permettra d'indiquer les zones classées et assurera une meilleure lisibilité d'intervention du service.

Indicateur P 301.3 : Taux de conformité des dispositifs ANC :

	2018	2019
Nombre d'installations neuves ou réhabilitées déclarées conformes de l'année	23	10
Nombre total d'installations conformes	235	260
Nombre total d'installations non conforme sans enjeux sanitaires et environnementaux	594	661
Nombre total d'installations non conforme avec enjeux sanitaires ou environnementaux ou absence d'installations	108	109
Nombre total de contrôle	937	1030

COMMUNE	Installations NC avec enjeux sanitaires ou environnementaux ou absence d'installation	Installations NC sans enjeux sanitaires ou environnementaux	Installations conformes	Installations contrôlées
BAREZIA-SUR-L'AIN	12	45	25	82
BLYE			1	1
BOISSIA	4	27	7	38
BONLIEU	5	42	15	62
CHARCIER	12	38	17	67
CHAREZIER	8	53	20	81
CHATILLON	0	18	10	28
CHEVROTAINE	1	13	3	17
CLAIRVAUX-LES-LACS				0
COGNA		1	1	2
DENEZIERES		1		1
DOUCIER	4	27	8	39
FONTENU				0
LA FRASNEE	2	15	9	26
LE FRASNOIS			1	1
HAUTECOUR				0
LARGILLAY-MARSONNAY	4	10	5	19
MARIGNY	3	14	4	21
MENETRUX-EN-JOUX	6	31	6	43
MESNOIS	8	39	35	82
PATORNAY				0
PONT-DE-POITTE		12	1	13

SAFFLOZ				0
SAINT-MAURICE- CRILLAT	18	110	38	166
SAUGEOT	1	41	3	45
SONGESON	3	34	9	46
SOUCIA		16	5	21
THOIRIA	15	57	26	98
UXELLES	3	16	9	28
VERTAMBOZ	0	1	2	3
TOTAL	109	661	260	1030

VI. Bilan financier

En 2019, le Compte Administratif du SPANC s'établissait de la manière suivante :

Résultats cumulés	Dépenses	Recettes	TOTAL
Fonctionnement	61849.19 €	78629.42 €	16780.23 €
Investissement	50371.35 €	59592 €	9220.65€

VII. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Poursuite des contrôles de bon fonctionnement et des secondes visites pour les usagers ayant eu leur premier contrôle en 2013.